

COMMENT REPÉRER LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL ?

Le harcèlement au travail se définit par une conduite abusive (des gestes, des paroles, des attitudes, des comportements...) qui porte atteinte, par sa répétition et sa systématisation, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne. Il est important de différencier le harcèlement moral du stress ou de l'agression ponctuelle.

Le harcèlement moral comporte des caractéristiques bien précises :

- ① les attaques visent, le plus souvent, une personne en particulier et toujours la même ;
- ② ces attaques se répètent ;
- ③ elles ne concernent généralement pas la qualité du travail de la personne harcelée, mais son intimité. C'est l'être qui est pris à partie, pas son savoir-faire ;
- ④ le propre du harcèlement moral, c'est qu'il y a un dominant et un dominé, et surtout aucune raison objective à ce soudain déferlement de mépris.

Le « harceleur » ne dit jamais à sa victime ce qu'il lui reproche, pour la bonne raison que ces reproches sont la plupart du temps indicibles. Le harcèlement naît le plus souvent de problèmes de jalousie, de rivalité ou de secrets cachés que certains ont le malheur d'approcher d'un peu trop près.

Malheureusement, tout le monde peut en être victime un jour, quelle que soit sa personnalité. Mais certains sont plus armés que d'autres pour se défendre, notamment les personnes qui ont une réelle confiance en elles et qui peuvent s'appuyer sur un environnement familial et amical solide et sécurisant.

Les personnes visées sont le plus souvent celles qui sont très investies dans leur travail et qui en ont conscience. Ou celles qui ont un profil différent des autres, de par leur trop grande aisance, leur forte personnalité voire leur couleur de peau ou leur sexualité.

Ces individus gênent certains.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les « harceleurs » ne visent pas forcément quelqu'un pour ses faiblesses mais plus pour sa non-conformité. Cette problématique rappelle un dicton japonais : « le clou qui dépasse rencontrera le marteau ».

Le « harceleur » va isoler sa victime pour ensuite l'agresser, sans raison aucune. Et c'est cette ab-

sence de raison qui fait rapidement perdre pied. La personne harcelée ne comprend pas ce qui lui arrive, tente de trouver un sens aux attaques mais n'obtient jamais de réponse. Elle finit par douter d'elle-même, ne sait plus ce qui est normal ou non dans le comportement des autres et du sien.

COMMENT SORTIR D'UN TEL ENGRENAGE ?

Il est important de réagir très vite car plus la situation de harcèlement perdure, plus les conséquences en seront traumatiques et profondes.

Il s'agit de repérer les comportements, les gestes ou les paroles qui agressent. Le plus souvent, la personne harcelée préfère les oublier, parce qu'elle ne les comprend pas ou parce qu'elle en a honte. C'est très important de verbaliser, raconter ces agressions afin de ne pas laisser l'isolement s'installer. Tout ce qui ne semble pas normal doit être dit.

Et si le sentiment de se sentir victime apparaît, il faut réagir. Il est souvent utile d'affronter la personne qui agresse en lui demandant des explications. Si elle admet que quelque chose ne va pas, cela devient un conflit entre deux personnes qui peut être réglé. Si elle nie, mais continue par la suite d'attaquer, c'est du harcèlement. Dans ce cas, il est très important de noter jour après jour les agressions dont vous êtes victime et d'en parler à votre représentant syndical qui saura vous guider par le droit.

Si vous êtes profondément déstabilisé, n'hésitez pas à contacter Murielle TURCHI, tous les mardis au SNETAA national : 01 53 58 00 30.

Nous réfléchissons ensemble afin de trouver des stratégies défensives vous permettant de sortir de cette situation de harcèlement et d'isolement.

DÉMISSIONS



TROP DE MISSIONS,
DÉ-MISSIONS !

Le thème longtemps tabou des démissions dans l'Éducation nationale élabousse le discours « optimiste » officiel sur la revalorisation de la profession enseignante. Du primaire au secondaire, aucun niveau n'est épargné. Des stagiaires certes mais aussi des enseignants titulaires plus confirmés choisissent de donner une nouvelle orientation à leur parcours professionnel, loin des bancs de l'école et du prétendument confortable statut de fonctionnaire. Bien sûr, ce n'est pas une décision facile à prendre et les démarches administratives sont parfois épineuses.

Il est en effet difficile de faire tomber cette image idyllique que tout va bien dans le meilleur des mondes et de faire admettre à l'institution qu'elle ne parvienne pas à retenir son personnel... Quand on devient professeur, ça devrait être « pour la vie ». Malheureusement, le métier est devenu difficile (devant élèves avec une hiérarchie souvent hors-sol) et terriblement mal payé (la France étant l'avant-dernière en salaire moyen de tous les pays de l'OCDE).

Le SNETAA-FO rappelle son attachement aux mesures d'accompagnement des nouveaux professeurs lors de leur première affectation. Le SNETAA-FO dénonce aussi le fait que la possibilité d'une seconde carrière, annoncée pour les enseignants, n'ait pas été mise en place ; il n'y

a aucune possibilité de trouver un autre métier dans la fonction publique, sauf cas individuels spécifiques.

Une enquête menée en 2013 par la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES) sur l'exposition des enseignants aux risques psychosociaux a été poursuivie par des membres du bureau des statistiques sur les personnels de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Dans leur bilan publié dans la revue Éducation et Formations de décembre 2016, on peut compter parmi les raisons invoquées à l'origine de ces démissions le « manque de soutien de la hiérarchie » et des moyens nécessaires, l'impression d'un « exercice solitaire du métier », une ambiance et un lien relationnel entre collègues qui se dégradent, des exigences administratives et le poids des réformes toujours plus important, sans oublier la gestion des élèves en classe et le rapport peu coopératif d'un certain nombre de familles... et tout cela pour une maigre rémunération... soit un métier qui devient dans l'ensemble plus difficile, plus usant.

Cependant, le ministère refuse d'en reconnaître les conclusions et préfère rectifier le jugement alarmiste en justifiant de la normalité de cette hausse des démissions par la hausse des recrutements ! Au royaume des aveugles, les borgnes sont bien rois...